



Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères



BILAN D'ACTIVITE 2010

Observations liminaires

Le service public d'élimination des déchets est soumis à un contrôle tant des élus que de la population.

Les textes :

Article L 2224-4 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le président de l'EPCI présente à son assemblée délibérante dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public destiné notamment à l'information des usagers.

Article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents sont mis à la disposition du public à la mairie dans les 15 jours qui suivent leur réception. Le public est avisé par le maire de cette réception par voie d'affichage pendant un mois.

Article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté de l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'EPCI sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu à sa demande ou à la demande du conseil municipal de la commune membre.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI

Le Décret n° 2000-404 du 11 Mai 2000 relatif au rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – article 2

Lorsque la compétence en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilés a été transférée à un établissement public de coopération intercommunale, le contenu du rapport sur la qualité et le prix du service est intégré dans le rapport prévu à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le contenu du rapport annuel à intégrer dans le rapport prévu à l'article L 5211-39 concerne uniquement la partie des indicateurs techniques et financiers devant y figurer obligatoirement.

Loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité – article 5-1

Dans les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants, une commission consultative des services publics locaux est créée.

La commission examine chaque année le rapport du président sur le prix et la qualité des services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères visés à l'article L 2224-5

Le mot du Président

- Le sujet concernant la mise aux normes de l'usine de compostage a continué à retenir toute notre attention. Les études ont été réalisées par le cabinet INDIGGO. Il apparaît que différentes solutions peuvent être envisagées pour un coût inférieur à 1 million d'euros. Des tests doivent être réalisés en janvier 2011 avant de prendre une décision.

En attendant, d'autres investissements mineurs concernant cette mise aux normes ont été réalisés :

- clôture du site à 2,20mètres de hauteur,
- contrôle des déchets à l'entrée du site.

- Une opération mise en place de points enterrés (déchets ménagers résiduels, emballages et journaux magazines, verres) a été initiée, plusieurs opérations de ce type seront réalisées dans les années futures.

La fourniture de composteurs individuels s'est poursuivie tout au long de l'année.

- Après une baisse sensible des tonnages collectés en 2009, nous avons noté une hausse en 2010 :

- Ordures ménagères résiduelles	: + 2,95 %
- Encombrants	: + 3,64 %
- Verres	: - 1,79 %
- Emballages et journaux-magazines	: + 0,78 %
- Apports des communes	: + 1,80 %
- TOTAL	: + 1,80 %

Les apports en déchetteries ont augmenté modérément : + 1,92 %

- Ce sont surtout les recettes qui ont fait un bond spectaculaire, à l'exception du soutien annuel d'Eco-Emballages qui a baissé comme cela était attendu (dernière année du Barème D)

- Les ventes de produits recyclés : + 74 %
- Recettes issue des déchetteries : + 100,8 %

- Grâce à ces excellentes recettes, le résultat de clôture de l'année 2010 ressort à 885 329 €. Cela nous a permis une fois de plus de proposer une diminution de la taxe d'ordures ménagères.

- Notre service communication a poursuivi son action pour sensibiliser la population au tri sélectif et pour intervenir dans les écoles et les centres de loisir.

Les délégués de chaque commune relaient nos informations dans leurs conseils municipaux et dans les publications de chaque commune.

Nous remercions l'ensemble du personnel et des délégués pour leur efficacité.

L'ORGANISATION

PRESENTATION

Le Syndicat TRI-OR pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la région de l'Isle Adam (SICTOMIA) a été créé en 1964.

Il regroupait 27 communes jusqu'au 30 septembre 2003 et 26 communes d'octobre 2003 à décembre 2004 (départ de la commune de Chambly).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il réunit 28 communes (adhésion de Béthemont la forêt et Chauvry).

Il a réalisé en 2010 la collecte et le traitement des ordures ménagères de 82 187 habitants.

Il dispose d'un centre de traitement composé d'une usine de compostage, d'un hall des encombrants ainsi que d'un centre de tri des déchets recyclables. Il met à la disposition des habitants deux déchetteries à Champagne-sur-Oise et à Viarmes ; les professionnels n'ont accès qu'à la déchetterie de Champagne-sur-Oise.

Les communes adhérentes regroupent trois cantons (Beaumont sur Oise, l'Isle Adam et Viarmes) et les communes d'Hédouville, de Frouville, de Béthemont la Forêt et de Chauvry.

*

*

*

La Loi sur le traitement des déchets de 1992 a été prise en compte dès 1995 par le syndicat ce qui a abouti en partie à la signature d'un contrat « Terres vives » en 1996. Ce contrat signé avec le Conseil Régional avait pour but de définir des objectifs communs en matière de traitements des déchets.

1998 a vu la construction du centre de tri avec la mise en place du tri sélectif. A cette occasion, le syndicat a choisi un nom pour son programme. Désormais, il s'appellera le Syndicat TRI-OR. L'extension de l'usine de compostage n'a été terminée qu'en 1999.

Aujourd'hui, propriétaire de la première usine de compostage de ce type en Europe, et d'une unité de traitement complète, il a assuré en 2010, le traitement de 39 706.98 tonnes de déchets (réceptionnés 41 119.98).

Des deux déchetteries de Champagne sur Oise et Viarmes, 12 508.45 tonnes ont été évacuées.

*

*

*

LE SYNDICAT TRI-OR

Le syndicat est une collectivité territoriale administrée par un conseil syndical composé de 56 membres titulaires et autant de suppléants (2 représentants titulaires et 2 suppléants par commune).

Le bureau syndical, formé du Président, d'un secrétaire et de cinq vice-Présidents, aidé de quatre commissions, a la charge de réaliser la politique du syndicat.

Vingt quatre agents œuvrent à la réalisation des objectifs définis.

ORGANIGRAMME

Hubert TARDIF
Président

<i>ELUS</i>					
BEGHIN <i>René</i>	WINDELS <i>Hervé</i>	OLLIVIER <i>Yves</i>	BOUDER <i>Pierre-Yves</i>	SUIRE <i>Henri</i>	SALLES <i>Gilbert</i>
<i>1^{er} Vice Président</i>	<i>Vice Président</i>	<i>Vice Président</i>	<i>Vice Président</i>	<i>Vice Président</i>	<i>Secrétaire</i>
<i>Suivi des travaux sur le site du Syndicat TRI-OR</i>	<i>Suivi et préparation du budget</i>	<i>Suivi du Personnel</i>	<i>Communication</i>	<i>Relation avec le collecteur et suivi des collectes</i>	<i>Secrétariat des réunions</i>

ADMINISTRATIFS

LIS-RIBEIRO Christine
Directrice Générale des Services

CONSEILLERS DE TRI ROSAIN Perrine BARBEREAU Fleur	LE TREIZE Martine Secrétariat Comptabilité Dossiers du Personnel	CENTRE DE TRI 20 Trieurs
--	--	--

La vie du syndicat a été rythmée par 4 réunions plénières :

- **Réunion plénière du 16 mars 2010**

1. Adoption du Procès verbal du 15 décembre 2009,
2. Compte administratif 2009,
3. Compte de gestion 2009,
4. Affectation du résultat de l'exercice 2009 au Budget Primitif 2010,
5. Vote des taux 2010 pour les communes de Nerville la Forêt et Frouville,
6. Vote des participations des Communautés de Communes,
7. Vote du Budget prévisionnel pour l'exercice 2010 ;
8. Tarifs des déchetteries pour les artisans et les commerçants,
9. Avenant avec Génériss pour le centre de tri de Champagne-sur-Oise ;

- **- Réunion plénière du 22 juin 2010**

1. Adoption du Procès verbal du 16 mars 2010,
2. Exonération de la TEOM 2010,
3. Décision modificative n°1
4. Renouvellement de la convention d'utilisation de la déchetterie de Viarmes par le SIGIDURS
5. Rapports d'activités : TRI-OR 2009 ; GENERIS 2009 et Sépur 2009.
6. Décision relative à la mise en place des DASRI
7. Demande de contribution des Sapeurs pompiers du Val d'Oise
8. .Présentation d'un nouvel Eco-Organisme,
9. Créance irrécouvrable.

- **Réunion plénière du 28 septembre 2010**

1. Adoption du Procès verbal du 22 juin 2010,
2. Décision Modificative n°2,
3. Demande de subvention pour la mise en place de la collecte des DASRI,
4. Création d'un poste d'Adjoint Administratif deuxième classe,
5. Eventuelle mise en place de la récupération des pneus en déchetterie,
6. Eventuelle adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités de Compostage.

- **- Réunion plénière du 14 décembre 2010**

1. Adoption du Procès verbal du 28 septembre 2010 ;
2. Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2011 ;
3. Vote d'une créance irrécouvrable ;
4. Décision modificative n°3 ;

Les principaux points débattus lors de ces discussions se regroupent par thème :

- Budgétaire & financier: 9 fois à l'ordre du jour
- Marchés, statuts et conventions : 4 fois à l'ordre du jour
- Personnel : 1 fois à l'ordre du jour
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 2 fois à l'ordre du jour

Le bureau syndical et les commissions se sont régulièrement réunis avant et entre chaque réunion.

MISES EN CONCURRENCE ET CONSULTATIONS

Le Code des Marchés Publics (article 138) et l'arrêté du 27 mai 2004 disposent des obligations en matière d'information obligatoire sur les appels d'offres et les consultations effectués durant l'exercice.

Le rapport d'activités 2010, doit communiquer sur tous les marchés supérieurs à 3 000 euros, le récapitulatif des consultations et autres mises en concurrence de l'année 2010 est listé ci-après :

N°	Désignation	Appel	Réponse	Société retenue	Code Postal	Montant HT
1	Lettre aux gardiens n°6	5	3	IRIS Impression	95	95,00
2	Lettre aux délégués n°11	1	1	Imprimerie MARTIN	95	68,00
3	Affiches bacs bleus et verts pour locaux propretés	5	2	SARL VOG	95	2 145,00
4	Flash Info P.A.V	5	3	Imprimerie STIP	95	1 245,00
5	Rapport d'activité 2009	6	4	Imprimerie MARTIN	95	585,00
6	Autocollants P.A.V	5	3	Reprodocuments	95	1 686,00
7	Autocollants bacs bleus	6	3	IRIS Impression	95	2 371,00
8	Flash Info site internet	6	4	Gestion Graphic	95	1 115,16
9	Lettre Infos Tri N°23	5	2	IRIS Impression	95	2 257,00
10	Lettre aux délégués n°12	5	2	SARL VOG	95	228,00
11	Composition des calendriers	1	1	Imprimerie MARTIN	95	1 500,00
12	Impression des calendriers	19	5	STIP	95	4 500,00
13	Carte de vœux 2011	19	5	Imprimerie MARTIN	95	169,00
14	Collecte et traitement des DASRI sur le territoire du Syndicat TRI-OR.	7	6	MEDIDEC	95	2 289,60

N°	Désignation	Appel	Réponse	Société retenue	Code Postal	Montant HT
1	Entretien et maintenance du parc des bacs d'Ordures Ménagères Résiduelles	MAPA 4	2	TEMACO	13	BORDEREAU DE PRIX

*

*

*

- LA COLLECTE -

A) L'ORGANISATION :

Cinq types de collecte sont organisés :

1 - La collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte.

2 collectes hebdomadaires	3 collectes hebdomadaires
Asnières s/Oise – Baillet en France Belloy en France – Béthemont la Forêt - Bernes s/Oise - Bruyère/Oise - Champagne s/Oise – Chauvry - Frouville – Hédouville – Maffliers Mériel – Montsoul – Mours Nerville la Forêt – Nointel – Parmain Noisy s/Oise – Presles – Ronquerolles St Martin du Tertre – Seugy – Viarmes Villaines sous Bois - Villiers Adam	Beaumont sur Oise L'Isle Adam Persan

2 - La collecte des déchets propres et secs en porte-à-porte : un passage hebdomadaire par commune.

3 - La collecte des verres en porte-à-porte : deux passages par mois et par commune.

4 - La collecte des encombrants en porte-à-porte : un passage par mois et par commune.

5 - La collecte des Points d'apport volontaire (ou colonnes) : une fois toutes les semaines paires pour le verre. En alternance les semaines impaires pour les plastiques et les journaux magazines.

B) LES MOYENS DE LA COLLECTE SELECTIVE

Depuis 1998, le syndicat dote les logements en bacs de tri. Deux types de bacs sont fournis : ceux à couvercle bleu pour les déchets propres et secs et ceux de couleur verte pour les bouteilles et bocaux en verre. Ils sont adaptés à la taille du foyer ou du collectif,

D'une contenance de 35 litres pour les plus petits à 750 litres pour les plus importants, ils sont remis gratuitement et leur maintenance est également assurée à titre gratuit. **Leur entretien est laissé à la charge du dépositaire.**

Au 31 décembre 2010 le parc de récipients se composait comme suit :

Bacs DPS	Nombre	Litrage	Bacs verres	Nombre	Litrage
Bac 120 l bleu	21 876	2 625 120	Duetto 35l vert	24 289	850 115
Bac 140 l bleu	580	81 200	Bac 120 l vert	860	103 200
Bac 180 l bleu	1 479	266 220	Bac 240 l vert	746	179 040
Bac 240 l bleu	652	156 480	Bac 340 l vert	148	50 320
Bac 340 l bleu	1 030	350 200	Bac 660 l vert	38	25 080
Bac 660 l bleu	170	112 200			
Bac 750 l bleu	419	314 250			
TOTAL	26 206	3 905 670	TOTAL	26 081	1 207 755

Nombre de Points d'Apport Volontaire au 31 décembre 2010

Journaux magazines	70	Soit une capacité de 214 000 litres
Verre	81	Soit une capacité de 243 000 litres
Bouteilles plastiques	69	Soit une capacité de 276 000 litres
TOTAL	220	733 000 litres

- LE TRAITEMENT DES DECHETS -

L'UNITE DE COMPOSTAGE :

Alliant deux procédés, les BRS (Bio Réacteurs Rotatifs Stabilisateur) pour la pré-fermentation et le hall de fermentation, le compost produit est de qualité A+. Destiné aux grandes cultures, sa commercialisation est accompagnée d'un suivi qualité découlant d'une volonté résolue de transparence.

D'une capacité de 39 000 tonnes, cette unité a traité 27 064.53 tonnes en 2010 et produit 4 861.66 tonnes de compost. Les ordures résiduelles réceptionnées doivent s'entendre après séparation des flux chez l'habitant d'avec les verres, les déchets recyclables propres et secs et de ceux déposés en déchetterie.



LE HALL DES ENCOMBRANTS :

Après une seule année de fonctionnement, la grue permettant le traitement des encombrants est tombée en panne et le centre ne fonctionne plus depuis mars 2002. Depuis, la totalité des encombrants est évacuée. Une réflexion est conduite pour une réutilisation de cet espace.

En 2010, 4 261.98 tonnes d'encombrants ont été réceptionnées et mises en centre d'enfouissement technique.

LES DECHETTERIES :

Deux déchetteries sont à la disposition des habitants. La première est située à Champagne sur Oise sur le site de traitement et l'autre dans la zone de l'Orme à Viarmes. La première date de 1993 et l'autre a ouvert ses portes en avril 2001.

Avec 12 508.45 tonnes évacuées en 2010, ces équipements confirment leurs succès. L'armoire des Déchets Ménagers Spéciaux dont elles sont dotées, permet de recevoir et d'isoler des produits toxiques tels que les peintures, solvants, produits chimiques, etc. Elle complète l'accueil des déchets encombrants, des déchets verts, des ferrailles et gravats, cartons, verres, huiles, textiles, etc. Au cours de l'année 2007 les déchetteries ont mises en place l'accueil des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ainsi que les lampes et néons.



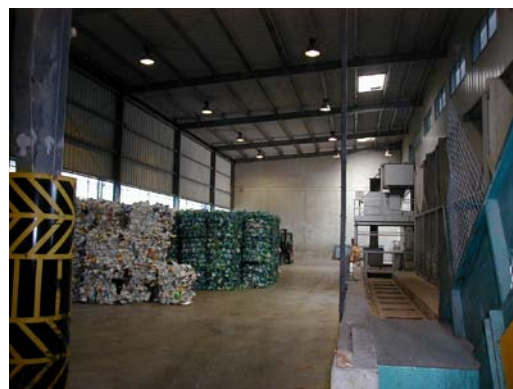
LE CENTRE DE TRI :

Le tri effectué au préalable chez l'habitant vise à séparer les flux :

D'une part, dans un bac vert, les flacons, bocaux et bouteilles en verre. Une fois collecté, le verre est entreposé dans un box où le repreneur viendra le chercher afin de le recycler.

D'autre part, dans un bac bleu, les déchets propres et secs tels que les bouteilles plastiques, les journaux magazines, les briques alimentaires, les métaux type canettes ou bombes et les cartons. Les produits séparés sur le tapis de tri sont mis en balles avant d'être chargés par le repreneur en vue du recyclage.

Le centre de tri des déchets propres et secs est en activité depuis 1998. Il a traité, en 2010, 4 255.41 tonnes de déchets recyclables. Il a une capacité globale de 5 000 tonnes.



- LES MOYENS EN PERSONNEL -

Le syndicat TRI-OR emploie 24 agents.

Sous l'encadrement d'une directrice, trois services sont organisés :

* Le Secrétariat Comptabilité

Un agent à temps complet assure ce domaine. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

* Le service Communication

Il est composé de deux agents, à temps complet : deux conseillères de tri.

Elles assurent l'information et le suivi de la collecte sélective. Elles interviennent auprès de la population, des gardiens de logements collectifs, des associations, des écoles et des collègues.

* Le Centre de Tri

Si l'encadrement est assuré par l'exploitant, le personnel trieur est salarié du syndicat TRI-OR.

Il est composé au 31 décembre 2010 de :

- 12 agents titulaires à temps complet
- 02 agents en contrat à durée déterminée à temps complet
- 06 agents en contrat d'accompagnement à l'emploi

Le centre fonctionne normalement de 8 heures à 12 heures et de 12 h 35 à 15 h 35. Des heures supplémentaires sont effectuées en cas de besoin.

LES TONNAGES

- LES TONNAGES 2010 -

1) LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT

	Collectes en porte à porte [et en points d'apport volontaire]	Apports des Communes	Refus du centre de tri mis en compostage	Déchets évacués en centre d'enfouissement	Traitement des déchets sur le site
Les ordures résiduelles	26 876.12	533.53	1 066.76	1 413.00	27 064.53
Les encombrants	3 852.52	409.46			4 261.98
Le verre	2 713.18				2 713.18
Les déchets recyclables	4 255.41				4 255.41
Total	37 697.23	942.99	1 066.76	1 413.00	38 295.10

2) LES DECHETTERIES

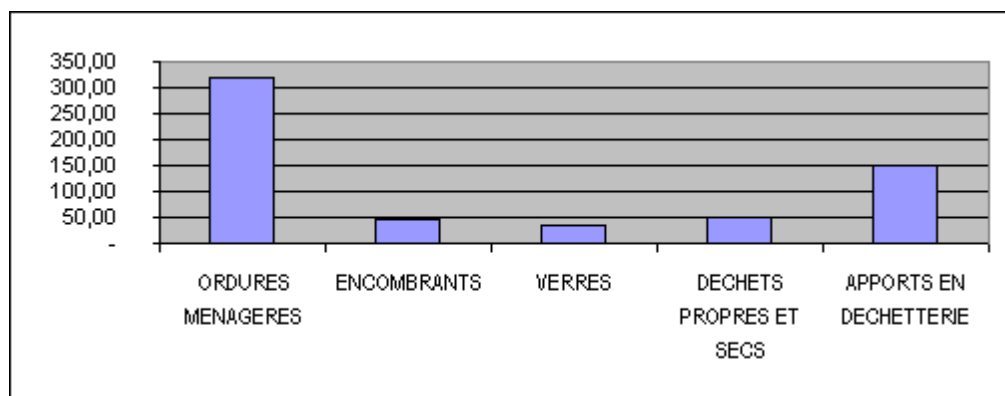
	Tonnage évacué
Champagne sur Oise	8 974.48
Viarmes	3 533.97
Total	12 508.45

3) LES MATIERES A RECYCLER TRIÉES AU CENTRE DE TRI

Matières	Tonnage trié	Refus de tri évacué en compostage	Tonnage fourni aux repreneurs
Acier	4 255.41 TONNES	1 066.76 TONNES	142.95
Aluminium			11.94
Cartons, cartonnettes			842.96
Briques alimentaires			43.48
PEHD (bouteilles plastiques)			129.42
Bouteilles plastiques incolores			150.12
Bouteilles plastiques colorées			134.66
Journaux magazines			1 722.68
Total des déchets propres et secs			3 178.21
Verres (tonnage collecté)			
TOTAUX		5 891.39	

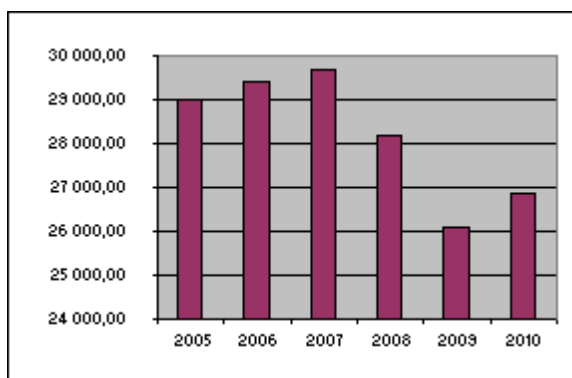
DECHETS PRODUITS (en Kg) PAR HABITANT EN 2010

ORDURES MENAGERES	ENCOMBRANTS	VERRES	DECHETS PROPRES ET SECS	APPORTS EN DECHETTERIE	TOTAL
317,63	45,23	33,61	51,38	149,33	597,18

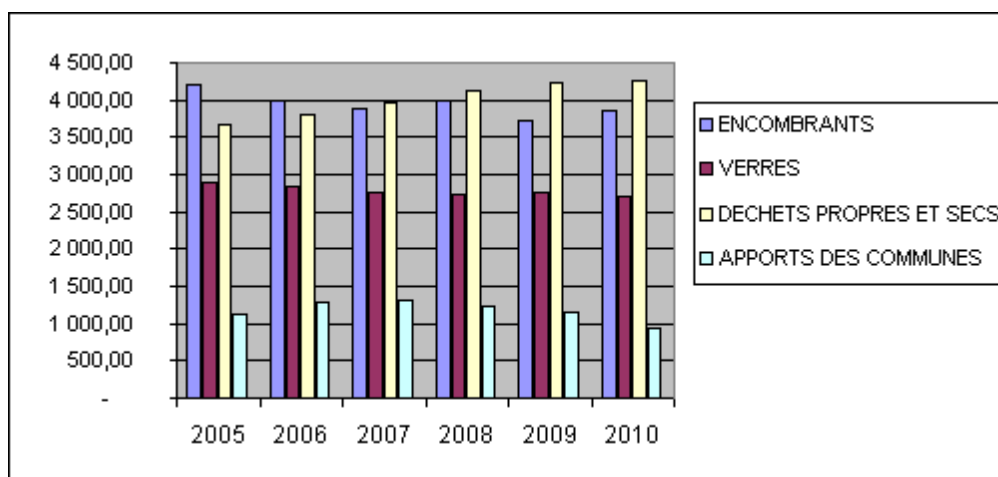


EVOLUTION DES TONNAGES ANNUELS PRODUITS

ANNEE	ORDURES MENAGERES
2005	28 987,12
2006	29 422,28
2007	29 671,99
2008	28 202,00
2009	26 104,99
2010	26 876,12
% 2010/2009	2,95%



ANNEE	ENCOMBRANTS	VERRES	DECHETS PROPRES ET SECS	APPORTS DES COMMUNES	TOTAL Y.C OM
2005	4 216,21	2 894,54	3 677,17	1 113,54	40 888,58
2006	4 000,58	2 829,71	3 792,80	1 292,60	41 337,97
2007	3 893,24	2 766,55	3 953,23	1 300,53	41 585,54
2008	3 992,67	2 740,64	4 130,57	1 245,17	40 311,05
2009	3 717,04	2 762,64	4 222,47	1 148,92	37 956,06
2010	3 852,52	2 713,18	4 255,41	942,99	38 640,22
% 2010/2009	3,64%	-1,79%	0,78%	-17,92%	1,80%



TONNAGES MENSUELS 2010

USINE DE COMPOSTAGE							HALL ENCOMBRANTS		
Mois	PAP OM	Communes		Pour info	Pour info	Total	PAP Encombrants	Commune Encombrants	Total
		OM	Végétaux	refus de tri	OM évacué				
Janvier	1 836,26	26,56	11,46	76,44	0,00	1 950,72	233,80	31,40	265,20
Février	1 655,96	13,58	4,24	83,32	0,00	1 757,10	247,44	39,26	286,70
Mars	2 183,52	23,62	0,64	119,76	0,00	2 328,18	319,66	58,52	378,18
Avril	2 391,61	19,58	23,70	100,88	271,75	2 264,50	413,62	22,36	435,98
Mai	2 458,94	9,24	25,20	82,90	1 083,60	1 492,68	386,04	28,56	414,60
Juin	2 600,56	27,22	23,06	87,82	0,00	2 738,66	342,04	36,82	378,86
Juillet	2 385,08	17,36	20,84	82,50	0,00	2 505,78	368,28	48,70	416,98
Août	2 206,26	13,78	30,48	78,14	0,00	2 328,66	342,34	17,80	360,14
Septembre	2 452,86	15,50	33,58	75,48	57,65	2 519,77	382,06	32,78	414,84
Octobre	2 420,74	20,23	45,46	86,52	0,00	2 572,95	338,98	30,62	369,60
Novembre	2 409,50	46,72	55,02	83,10	0,00	2 594,34	291,48	26,14	317,62
Décembre	1 874,83	17,30	9,16	109,90		2 011,19	186,78	36,50	223,28
Total	26 876,12	250,69	282,84	1 066,76	1 413,00	27 064,53	3 852,52	409,46	4 261,98

CENTRE DE TRI								
Mois	VERRE			DECHETS RECYCLABLES				
	PAP	PAV	Total	PAP	PAV J.M.	PAV Plas	Cart dechett	Total
Janvier	240,92	51,50	292,42	351,51	17,20	3,44	2,00	374,15
Février	174,90	36,00	210,90	291,30	18,06	1,58	4,48	315,42
Mars	173,94	33,76	207,70	329,74	22,28	2,14	6,08	360,24
Avril	190,04	38,20	228,24	323,92	18,54	0,56	5,22	348,24
Mai	201,98	40,36	242,34	322,67	17,80	3,24	3,94	347,65
Juin	191,92	53,84	245,76	317,80	22,66	1,28	5,20	346,94
Juillet	195,86	50,64	246,50	320,04	19,00	1,54	6,88	347,46
Août	166,26	36,38	202,64	250,52	19,48	1,34	6,82	278,16
Septembre	177,92	36,14	214,06	358,17	32,84	1,58	6,32	398,91
Octobre	180,08	31,50	211,58	356,02	33,56	1,72	3,42	394,72
Novembre	182,52	43,36	225,88	321,82	18,12	1,16	4,18	345,28
Décembre	142,64	42,52	185,16	346,14	10,96	2,48	5,72	365,30
Total	2 218,98	494,20	2 713,18	3 889,65	250,50	22,06	60,26	4 222,47

TONNAGES MENSUELS DES APPORTS (EVACUES) EN DECHETTERIE											
Mois	Terres gravats	Ferrailles	Encombrants	Branchages	Batteries	Cartons	Huiles	Piles	DEEE	DMS	Total
Janvier	136,86	11,68	326,39	49,04	5,24	7,26	0,45	0,60	14,26	3,80	555,58
Février	153,20	14,80	358,08	75,52	0,00	3,86	1,18	0,00	8,64	3,95	619,23
Mars	358,56	19,50	540,21	196,24	0,00	5,82	1,69	0,00	19,13	5,15	1 146,30
Avril	527,52	31,82	634,89	241,18	0,00	7,46	2,89	0,00	18,60	7,86	1 472,22
Mai	506,02	19,52	503,75	188,20	5,34	5,86	2,45	0,30	15,93	9,30	1 256,67
Juin	472,91	18,64	496,86	220,52	0,00	6,14	1,92	0,60	14,97	6,72	1 239,28
Juillet	410,50	28,52	532,58	205,96	0,00	8,36	1,70	0,00	17,62	8,20	1 213,44
Août	398,24	25,42	497,90	254,94	0,00	8,72	1,77	0,60	17,59	7,37	1 212,55
Septembre	444,40	32,40	472,43	275,16	6,12	4,84	2,11	0,30	23,12	10,62	1 271,50
Octobre	338,14	24,56	500,18	237,08	0,00	5,18	1,59	0,00	13,84	6,43	1 127,00
Novembre	281,92	11,98	407,37	218,34	0,00	4,44	0,87	0,00	14,96	6,30	946,18
Décembre	88,94	11,60	288,37	43,50	0,00	4,08	1,04	0,00	7,66	3,31	448,50
Total	4 117,21	250,44	5 559,01	2 205,68	16,70	72,02	19,66	2,40	186,32	79,01	12 508,45

LES COÛTS

- LES COUTS 2010 -

	Rémunération des Prestataires (OTUS, SEPUR et GENERIS)	Personnel du centre de tri	Produits, ventes et soutiens	Coûts réels	Coût unitaire (tonne ou litre)	Coût à l'habitant
COLLECTE						
Ordures Ménagères	1 507 772,70			1 507 772,70	56,17	18,35
Encombrants	239 174,21			239 174,21	58,43	2,91
Déchets triés	1 145 279,00			1 145 279,00	103,37	13,94
TRAITEMENT	2 892 225,91					
Compostage des Ordures Ménagères	2 514 367,96		19 344,96	2 495 023,00	92,19	30,36
Encombrants	643 947,90			643 947,90	151,09	7,84
Centre de tri des déchets recyclables	383 545,33	442 485,16	893 754,17	-67 723,68	-9,72	-0,82
Maintenance PAV et bacs	197 098,42			197 098,42	0,03	2,40
Déchetteries	1 126 995,09		184 057,71	942 937,38	16,63	11,47
Sous total	4 865 954,70					
Remboursement des emprunts						6,15
Frais généraux						6,50
total						99,08

COUTS : DETAILS

Activité Compostage	Rémunération des Prestataires (GENERIS)	Produits, ventes et soutiens	Coûts réels	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
Collecte	1 507 772,70		1 507 772,70	57,76	18,35
Traitement	2 514 367,96	19 344,96	2 495 023,00	95,58	30,36
Total	4 022 140,66	19344,96	4 002 795,70	153,34	48,70

Activité Encombrants	Rémunération des Prestataires (SEPUR et GENERIS)	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
Collecte	239 174,21	57,29	2,91
Traitement	643 947,90	154,24	7,84
Total	883 122,11	211,53	10,75

Activité Tri des déchets	Rémunération des Prestataires (SEPUR et GENERIS)	Autres coûts : personnel du centre de tri	Produits, ventes et soutiens	Coûts réels	Coût à la tonne (au litre pour la maintenance des PAV et bacs)	Coût à l'habitant
Collecte	1 145 279,00			1 145 279,00	163,96	13,94
Maintenance PAV et bacs	197 098,42			197 098,42	0,03	2,40
Centre de tri	383 545,33	442 485,16	893 754,17	-67 723,68	-9,70	-0,82
Total	1 725 922,75	442 485,16	893 754,17	1 274 653,74		15,51

Activité Déchetteries	Rémunération du Prestataire (GENERIS)	Produits, ventes et soutiens	Coûts réels	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
Déchetteries	1 126 995,09	184 057,71	942 937,38	76,83	11,47

LES RECETTES 2010

- **CENTRE DE TRI :**

Produits issus du tri des déchets :

Aluminium	3 988.93
Cartons-Cartonnettes	59 878.64
Verres	60 356.87
Journaux magazines	125 718.30
Acier	15 138.83
Bouteilles plastiques	77 572.26
Total	342 650.53

- **USINE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

1. Produits issus de la vente du compost :	4 962.70 €
2. Ristourne Générés :	16 185.12 €
TOTAL :	21 147.82 €

- **DECHETTERIES**

Produits issus des déchetteries en 2010 :

Participations des professionnels	63 902.00 €
Participation convention SIGIDURS	62 947.00 €
Reventes : ferrailles, batteries, subventions	60 618.68€
D.E.E.E.	13 355.12 €
Total	200 822.80 €

- **SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES**

1. Eco Emballages	543 156.85 €
2. Eco Folio	32 901.49 €
TOTAL :	576 058.34 €

TOTAL DES RECETTES 2010 : 1 140 679.49 €

LES FINANCES

LE BUDGET ET LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Art.	Intitulés	BP 2010 + DM	CA 2010
60222	Produits d'entretien	100,00	-
60622	Carburant	1 200,00	1 121,99
60623	Alimentation	3 410,00	3 300,69
60628	Autres fournitures non stockées	12 100,00	15 943,13
60631	Fournitures produits d'entretien	400,00	392,15
60636	Vêtements de travail	300,00	-
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 831,69
6110	Contrats maintenance bacs	240 000,00	232 319,98
6111	Collecte	3 276 651,00	3 065 357,94
6112	Traitement	3 357 779,00	3 344 267,10
6113	Déchetterie	1 109 525,00	1 126 995,09
6114	Centre de Tri	400 000,00	386 153,90
6115	Prestations annexes	333 527,37	68 691,32
6135	Locations	6 400,00	30 667,10
61521	Entretien terrain	500,00	119,00
61522	Entretien de bâtiments	5 000,00	9 932,00
61551	Matériel roulant		1 311,25
61558	Autr entret./Fds renouvellement	76 000,00	81 643,24
6156	Maintenance	10 500,00	11 241,47
616	Primes d'assurances	190 000,00	123 646,22
617	Etudes de fonctionnement	5 000,00	4 784,00
6182	Documentation générale	600,00	565,20
6184	Formation	4 300,00	3 799,32
6188	Autres frais divers		5 935,75
6225	Indemnité au comptable	1 300,00	1 226,28
6227	Frais d'acte et de contentieux		282,88
6231	Annonces et insertions	1 500,00	2 095,50
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	100,00
6236	Catalogues et imprimés	13 000,00	11 198,53
6237	Lettre Info-tri/Calendrier	15 000,00	11 802,13
6248	Divers		22 126,00
6251	Voyages et déplacements	1 684,00	1 327,31
6257	Réception	1 000,00	1 228,81
6261	Affranchissements	1 500,00	1 082,30
6262	Téléphone et multimédia	4 500,00	3 839,55
627	Services bancaires	200,00	-
6281	Adhésion Réseau Idéal	800,00	-
6283	Entretien locaux	4 500,00	4 152,40
63512	Taxes foncières	700,00	691,00
637	Redevance Télévision	120,00	152,00
11	DEPENSES GENERALES	9 081 796,37	8 581 324,22
6332	FNAL	2 229,00	2 150,00
6336	CNFPT/Centre de gestion	6 116,00	5 744,24
6338	Autres taxes sur rémunération URSSAF	1 300,00	1 290,10
6411	TITULAIRES	308 067,74	290 695,05
64131	Rémunération NON TITULAIRES	121 423,20	111 997,06
64168	Emplois d'insertion	100 305,57	88 472,01
6451	URSSAF	76 063,09	75 378,66
6453	Caisses de retraite	72 926,50	74 086,68
6454	ASSEDIC	14 008,47	12 313,00
6456	FNC supplément familial	1 800,00	1 748,00
6474	Versement social	2 000,00	1 786,20
6475	Médecine du travail	2 200,00	2 159,99
64832	Fonds de compensation CNRACL	1 300,00	1 173,81
12	PERSONNEL	709 739,57	668 994,80
6531	ELUS	37 438,80	34 128,36
6533	Caisse de retraite	1 400,00	1 153,68
654	Perte sur créances irrecouv.	138,00	138,00
65	GESTION COURANTE	38 838,80	35 420,04
66111	Intérêts des emprunts	104 777,00	104 156,52
66112	Intérêts emprunts dotation OM	10 030,00	
66113	Intérêts emprunts Bornes enterrées		
66111	Intérêts des emprunts	114 807,00	104 156,52
6612	ICNE	15 500,00	798,84
66	CHARGES FINANCIERES	124 307,00	103 357,68
673	TITRES ANNULES	500,00	500,00
675	Val compt des immo		6 000,00
678	AUTRE CHARG EXCEPT		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 500,00	6 500,00
042/6811	DOTAT AMORTISSEMT	519 927,00	519 801,22
022	DEPENSES IMPREVUES	120 386,15	
023	VIREM A LA SECT INVEST.	1 463 894,17	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		12 065 389,06	9 915 397,96

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Art.	Intitulés	BP 2010	CA 2010
7021	Déchetterie	99 000,00	113 902,00
70211	Agence de l'eau (Généris)	21 000,00	22 905,77
7022	Eco-Emballages	600 000,00	547 262,84
70221	D3E (OCAD3E & RECYLUM)	6 000,00	10 472,58
70224	Ecofolio	40 000,00	32 901,49
7078	Ventes de produits recyclés	200 000,00	316 364,84
7083	Locations diverses	-	9 091,50
7088	Compost	4 000,00	4 309,78
70881	Composteurs	900,00	1 990,99
70	VENTE ET SOUTIEN	970 900,00	1 059 201,79
7331	TEOM	123 464,00	123 477,00
73	TEOM	123 464,00	123 477,00
74718	CNASEA	60 000,00	55 254,98
74751	Contributions des communautés	9 179 552,00	9 179 896,39
74	SUBVENTION/CONTRIBUTION	9 239 552,00	9 235 151,37
752	Location garage	15 000,00	15 273,88
7580	Frais de contrôles	12 000,00	15 035,18
7581	Ristourne Généris	20 000,00	36 777,36
7582	Vidéo-surveillance	5 700,00	5 851,26
75	AUTRES PRODUITS	52 700,00	72 937,68
6419	Remboursement s/salaire	5 000,00	7 838,89
013	ATTENUATION CHARGES	5 000,00	7 838,89
7711	<i>Pénalités</i>		
7718	<i>AUTRES PRODUITS except</i>		82 482,55
773	<i>MANDATS ANNULES</i>		
7788	<i>Produits exceptionnels divers</i>		14 560,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	97 042,55
042/777	<i>SUBVENTIONS AMORTIES</i>	465 024,00	465 022,08
7911	<i>Indemnités de sinistre</i>	-	
002	<i>EXCEDENT ANTERIEUR</i>	1 208 887,06	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		12 065 527,06	11 060 671,36
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		-	10 940 285,21

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Art.	Intitulés	BP 2010 + DM+ RAR	CA
2031	Frais d'études	20 000,00	38 592,53
205	Logiciels	23 000,00	4 303,21
20	IMMOBILISATION INCORPO.	43 000,00	42 895,74
2128	Agencement et aménagement	34 158,38	34 158,38
21318	Autres bâtiments publics	13 200,00	9 070,58
21752	Travaux de voirie		
2182	<i>Matériel de transport</i>	-	6 319,71
2183	<i>Matériels bureau et informatique</i>	3 200,00	3 133,65
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	6 800,00	6 763,61
21881	<i>Colonnes, bacs, bennes TRI</i>	39 368,00	38 861,03
21882	<i>Conteneurisation bacs OM</i>	232 000,00	229 257,06
21884	<i>Points enterrés</i>	195 000,00	194 182,56
218	Total	473 168,00	469 064,26
21	IMMOBILISATIONS CORPO.	523 726,38	521 746,58
2313	Construction en cours	-	6 793,28
238	Avances sur immobilisations	992 558,00	-
2381	Achat Roue Siloda	50 000,00	26 000,00
23	CONTRUCTION	1 042 558,00	32 793,28
16411	Emprunts (Remb. Capital)		
16412	Capital emprunt dotation OM		
1641	EMPRUNTS	682 897,97	682 897,97
13	AMORTIS. SUBV	465 024,00	465 022,08
20	DEPENSES IMPREVUES		
001	DEFICIT ANTERIEUR		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 757 206,35	1 745 355,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Art.	Intitulés	BP + DM	CA
1311	Subventions Etat/ADEME		
1312	Subventions Région	29 120,00	-
1313	Subventions Département		
1316	Sub E.E. communication	20 000,00	20 995,80
1318	Autres Subventions		
13	SUBVENTIONS	49 120,00	20 995,80
1641	Emprunts points enterrés		
	Emprunts prestations OM		
	Emprunt TVA		
16	EMPRUNTS	633 000,00	413 000,00
1068	Affectation résultat N-1		
10222	FCTVA	38 669,66	38 669,65
10	AUTRES RECETTES	38 669,66	38 669,65
21318	Autes Bât publics		6 000,00
040/28	Amortissements	519 927,00	519 801,22
021	VIREMT de SECT FONCTI.	1 463 894,17	
024	Cession d'immo		
001	SOLDE ANTERIEUR	52 595,52	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 757 206,35	998 466,67
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			998 466,67
RESULTAT EXERCICE			998 466,67

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – SYNTHÈSE

	<i>Affectation résultat 2009</i>	<i>EXERCICE 2010</i>	<i>RAR 2010</i>	<i>Résultat de clôture 2010</i>
<i>Dépenses Ft</i>		9 915 397,96		
<i>Recettes de Ft</i>		11 060 671,36		
<i>Résultats</i>	1 208 887,06	1 145 273,40		2 354 160,46
<i>Dépenses d'It</i>		1 745 355,65	994 537,80	
<i>Recettes d'It</i>		998 466,67	220 000,00	
<i>Résultats</i>	52 595,52	-746 888,98	-774 537,80	-1 468 831,26
Dépenses totales 2010		11 660 753,61		
Recettes totales 2010		12 059 138,03		
Résultats 2010		398 384,42		885 329,20

Résultat de l'exercice 2010 : 885 329,20 €

LA COMMUNICATION

La communication de TRI-OR s'appuie sur deux axes privilégiés :

- La communication orale avec les animations scolaires, la participation aux manifestations communales et la rencontre avec des groupes d'habitants et des professionnels.
- La communication écrite avec la diffusion de lettres d'informations.

INITIATION A L'ENVIRONNEMENT ET FORMATION SUR LE TRI

En 2010, 51 classes primaires et 5 centres de loisirs ont participé à une initiation à l'environnement ainsi qu'à une formation au tri des déchets ménagers animée par les conseillères en collecte sélective. Cette formation a également été réalisée pour le Foyer Bel Automne de l'Isle Adam et au cours de deux opérations de nettoyage, en forêt de Carnelle et au Val de Persan.

Ces prestations se sont déroulées dans les établissements des communes de Persan, Champagne sur Oise, Viarmes, Saint Martin du Tertre, Montsault, Maffliers, l'Isle Adam, Bruyères sur Oise, Parmain, Beaumont sur Oise, Hédouville, Mours, Villaines sous Bois et Belloy en France.

Ainsi, 1492 jeunes ont été initiés à l'environnement et ont reçu une formation sur le recyclage, soit une augmentation de 34% par rapport à 2009.

VISITE DU SITE DE CHAMPAGNE SUR OISE

Afin de compléter cette initiation à l'environnement et la formation au tri sélectif des déchets ménagers, il est proposé aux écoles de venir visiter notre site de Champagne-sur-Oise.

Outre les classes vues en animation dans leur école, nous avons accueilli sur notre site les IME de l'Isle Adam, Sarcelles et Saint Martin du Tertre ; une classe de 6^e-5^e du collège Pierre et Marie Curie de l'Isle Adam ; le logis social du Val d'Oise de Parmain ; l'association l'Apui de Beaumont sur Oise ; l'alternative FM de Persan ; quelques familles dont les enfants sont scolarisés à domicile ; l'association la Bulle accompagnée de quelques habitants de la cité de Boyenval, du gardien et d'un membre du bailleur Valestis de Beaumont sur Oise.

Au total 939 personnes ont visité le site de Champagne-sur-Oise, soit une légère augmentation par rapport à 2009 (5%).

COMMUNICATION A LA POPULATION

Les conseillères en collecte sélective se déplacent au domicile des habitants des 28 communes:

- Pour apporter des explications complémentaires concernant les consignes de tri.
- Pour faire un rappel des consignes de tri suite à des refus de collecte ou bien suite à la demande des habitants.
- Suite à une demande de bacs de tri, d'autocollants ou bien d'aide-mémoire.
- Suite à des erreurs identifiées pendant le suivi de collecte.

Au total 1688 logements ont été démarchés, lors des refus de collecte et de la communication aléatoire, parmi lesquels 846 ont été informés oralement, soit un taux de personnes rencontrées de 50 % (hors collectifs et post suivi de collecte).

Rappel des consignes de tri suite aux refus de collecte	
Particuliers informés par courrier	447
Particuliers informés oralement	513
Communication aléatoire *	
Particuliers informés par courrier	405
Particuliers informés oralement	333

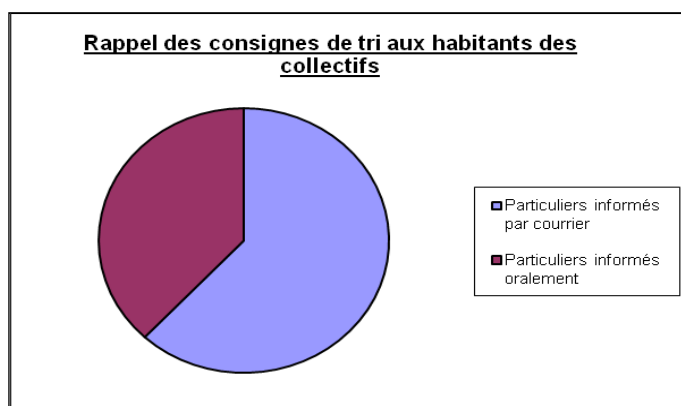
* Les conseillères rappellent les consignes de tri à tous les habitants d'une rue ou d'un secteur suite à un refus de collecte dans la rue en question.

Les conseillères interviennent dans l'habitat collectif :

Par la mise en place du tri dans les nouvelles constructions, pour le rappel des consignes de tri suite aux demandes des gardiens ou refus de collecte. Pour information, les résidences qui ont été effectuées ne sont pas toutes mentionnées ci-dessous :

- à Baillet en France : (22 logements)
Résidence « la Croix d'Argent »
- à Bruyères sur Oise : (68 logements)
Résidence 31-33-35 Avenue Hector Berlioz
Résidence pavillonnaire 5 Grande Rue
- à Champagne sur Oise : (81 logements)
Résidence Diane
Place de l'Europe
26 Rue des Martyrs
- à Beaumont-sur-Oise : (280 logements)
Quartier de Boyenval
Résidence Leclerc
Résidence du Parc
- à Bernes sur Oise : (57 logements)
Place des Acacias
80/82/84 Rue de Creil
- à l'Isle-Adam (669 logements)
Résidence « Les Rives de l'Oise »
Résidence de la Montre d'Or
Résidence allée Fjerdingstad
Résidence Le Clos Valicieux
Résidence La Renardière
Résidence Rue des Roseaux
Résidence Le Pré Manchez
- à Maffliers : (20 logements)
15 Rue de la Mairie
- à Mériel (140 logements)
15 Avenue Victor Hugo
Résidence Les Balcons Gabriel
24 Avenue Victor Hugo
Résidence du Château Blanc
- à Parmain : (37 logements)
Résidence La Ruche Parmanoise

- à Persan : (692 logements)
 - Résidence Le Clos de l'Hermitage
 - Le Village (bâtiments 1 à 5 ; 10 ; 26 et 27 à 30)
 - Résidence Rue du 19 mars 1962
 - Résidence Emmaüs habitat – Rue Pablo Picasso
 - Résidence Les Clématites
 - Résidence du Pont de la Soie
- à Saint Martin du Tertre : (40 logements)
 - Résidence Le Clos de la Ferme

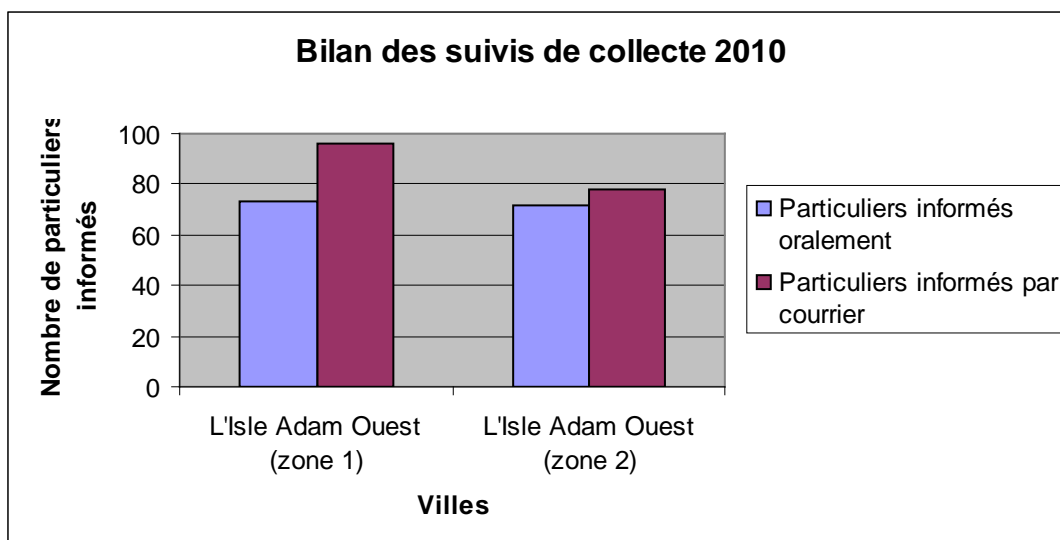


Le taux de personnes rencontrées dans les collectifs s'élève à 38%.

Les conseillères ont réalisé deux suivis de collecte en 2010 :

Au cours de ces deux suivis de collecte, 796 bacs bleus ont été contrôlés. Parmi les 319 logements individuels visités, 145 particuliers ont été informés oralement, soit un taux de personnes rencontrées de 45 %.

Cette opération a pour but de contrôler le contenu des bacs de tri présentés par les habitants avant le passage du camion de collecte. Les conseillères peuvent constater si le contenu du bac est conforme, s'il y a des erreurs ou si le bac doit être refusé. Les jours suivant le suivi de collecte, les conseillères vont informer personnellement chaque habitant de la commune concernée des erreurs observées dans leur bac de tri. Des documents sur les consignes de tri sont déposés aux habitants pour qui aucune erreur n'a été décelée.



ACTIVITES FESTIVES

Une nouvelle orientation vers une communication de proximité, insérée dans les activités organisées par les vingt-huit communes tend à rendre le syndicat plus visible sur les événements locaux. Le syndicat a choisi de s'inviter régulièrement dans les différentes manifestations.

- **Brocante de Beaumont sur Oise**
- **Brocante de l'Isle-Adam**
- **Journée du Développement Durable au centre commercial du Grand Val à l'Isle-Adam**
- **Fête des voisins au quartier de Boyenval à Beaumont sur Oise.**
- **Fête de la ruralité de Presles.**
- **Après midi avec des jeux sur le tri sélectif à l'école Notre Dame de l'Isle Adam.**
- **L'ensemble des forums des associations des 28 communes.**
- **Opération nettoyage d'une partie de la Forêt de Carnelle avec l'école Louis Roussel de Beaumont sur Oise.**
- **Opération « nettoyons la Nature » au Val de Persan (plan d'eau rue Elie et Corentin Quideau). Opération sponsorisée par Leclerc.**
- **Exposition à la bibliothèque de Beaumont sur Oise sur le tri sélectif, composteur... avec des animations.**
- **Stand sur le marché de Persan en collaboration avec Verre Avenir, exposition sur le verre alimentaire, de la collecte au recyclage.**
- **Exposition sur les déchets à la salle Léo Lagrange de Beaumont sur Oise avec des animations.**
- **Opération nettoyage des berges de l'Oise à Beaumont sur Oise en collaboration avec l'AVIRON, la Mairie et l'association « les amis de Beaumont ».**



Opération « Nettoyons la Nature » au Val de Persan



Brocante de l'Isle Adam



Opération nettoyage des berges de l'Oise à Beaumont sur Oise

POINT INFO-TRI



Le syndicat met à la disposition des communes et associations communales, pour leurs manifestations, des points Info-Tri composés de trois bacs de tri (bac bleu, vert et ordures ménagères). Ces points permettent aux administrés de continuer le geste du tri en dehors de leur domicile.

Les communes du syndicat nous contactent pour réserver les points lors de leurs manifestations notamment :

- 2 à Asnières sur Oise
- 7 à Beaumont sur Oise
- 1 à Bruyères sur Oise
- 14 à l'Isle Adam
- 1 à Mériel
- 6 à Mours
- 1 à Nerville la forêt
- 1 à Parmain
- 7 à Persan
- 5 à Presles
- 2 à Saint Martin du Tertre
- 3 à Seugy

Au total 50 points Info-Tri ont été installés dans les communes pendant les manifestations, soit une diminution par rapport à 2009.

CONTROLE CENTRE DE TRI

Afin de contrôler le flux de déchets recyclables réceptionné au centre de tri, nous réalisons des caractérisations des différentes communes adhérentes au syndicat.

Villes	Nbr	Taux d'erreurs de tri (%)	Dates
Asnières sur Oise	1	15,45	04/03/2010
Baillet en France – Maffliers – Villaines sous Bois	2	21,02 21,01	02/02/2010 30/11/2010
Beaumont sur Oise	1	15,55	20/01/2010
Beaumont sur Oise : Cité de Boyenval Bornes enterrées	1	25,68	22/11/2010
Beaumont sur Oise – Nointel – Bernes sur Oise	1	15,29	04/08/2010
Belloy en France – Saint Martin du Tertre	1	21,90	16/02/2010
Bernes sur Oise - Bruyères sur Oise	2	30,70 19,34	24/03/2010 10/11/2010
Champagne sur Oise	1	19,12	10/05/2010
Chauvry - Béthemont la Foret - Nerville la Forêt Villiers Adam	1	19,35	16/07/2010
Frouville - Hédouville – Ronquerolles – Jouy le Conte	2	27,05 15,61	16/08/2010 13/12/2010
L'Isle Adam Ouest	2	15,94 8,54	08/04/2010 07/10/2010
L'Isle Adam Est	1	9,81	04/06/2010
Mériel	1	16,67	03/09/2010
Montsoult - Mours	1	22,48	27/04/2010
Parmain	1	16,20	21/06/2010
Persan	2	28,75 23,71	12/07/2010 22/10/2010
Presles	1	9,73	14/06/2010
Seugy - Viarmes - Noisy sur Oise	1	16,10	20/05/2010
Viarmes	1	19,32	16/09/2010

En 2010, le service communication a réalisé 24 contrôles de flux entrant, déterminant la qualité du tri des administrés, et 7 contrôles de flux sortant nous indiquant la performance du centre de tri.

COMMUNICATION ECRITE

Afin de relayer les informations propres au syndicat auprès de la population, le service communication crée et diffuse des lettres d'informations auprès des administrés, délégués et gardiens. Pour atteindre cet objectif cette année le syndicat TRI-OR a publié plusieurs documents :

- Lettre aux Gardiens N°6.
- Lettre aux Délégués N°11 avec un zoom sur la commune de l'Isle Adam.
- Lettre aux Délégués N°12 avec un zoom sur la commune d'Hédouville.
- Affiches bacs de tri (bleus et verts) pour les locaux propretés.

- Flash Info spécial Point d'Apport Volontaire (P.A.V).
- Flash Info spécial site internet.
- Autocollants pour les Points d'Apport Volontaire (P.A.V).
- Autocollants pour les bacs bleus.
- Lettre Info-Tri N° 23 spécial budget 2010.
- Carte de vœux 2010.

Rappel : Comme chaque année, nous avons édité les calendriers de collecte 2011.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment notre site internet :

www.tri-or.fr

Le site du syndicat TRI-OR a été restructuré en 2010 pour que les informations y soient plus accessibles et de nouvelles rubriques sont à votre disposition. Il permet à la population internaute de trouver en permanence des renseignements ou des informations diverses sur l'activité de notre syndicat.

BILAN COMMUNICATION 2010

COMMUNICATION	RÉSULTAT	ÉVOLUTION 2009-2010
Animation scolaire	1492 jeunes	+ 34 %
Visite du site	939 personnes	+ 5 %
Communication à la population*	1688 logements	- 30 %
Taux de personnes rencontrées	50 %	+ 13 %
Points Propres**	50	- 48 %
Contrôles du centre de tri	24 contrôles	+ 4 contrôles
Publications	10 publications	+ 2 publications

* La communication à la population ne prend pas en compte les interventions réalisées dans les collectifs. Le tri sélectif étant parfois de moins bonne qualité dans les habitats collectifs, notre action a été centrée sur ces derniers, ce qui explique la diminution de la communication (-30%) dans les zones pavillonnaires.

** Cette diminution peut s'expliquer par le fait que nous mettons de plus en plus à disposition des bacs de tri et d'ordures ménagères de plus grandes capacités pour les manifestations.